

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 25 juin 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Absent(s) : Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY
- Rapporteur : Madame Michèle ESCHLIMANN

**N° CD/2018/026 - 100 - Action sociale de proximité**  
**Proposition de stratégie départementale de déploiement des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens à conclure avec les organismes gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide d'approuver les objectifs généraux de politique publique devant être déclinés dans les CPOM décrits dans l'annexe 4 jointe à la présente délibération ;
- décide du passage en dotation globalisée pour les établissements des secteurs handicap et enfance lors de la signature d'un CPOM et de la possibilité d'octroi de financements complémentaires volontaristes pour les établissements ayant un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) ou une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) ou pour ceux s'inscrivant dans la démarche de restructuration de l'offre d'hébergement temporaire par la création d'une unité d'au moins 10 lits par transformation de places ;
- décide d'approuver les termes des modèles de contrat-type des différents CPOM (secteurs des personnes âgées et du handicap) à conclure entre le Département, l'Agence Régionale de Santé et les organismes gestionnaires ainsi que leurs annexes ;
- autorise le président du Conseil Départemental à signer les CPOM avec chacun des gestionnaires engagés dans la démarche de contractualisation.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180625-lmc1118895-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 28/06/18